

Les vieilles chansons : maîtresse au logis

Autor(en): **Fourrier, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction : rue Centrale, 6.

Administration : chez M. E. Monnet, rue
de la Louve, 1.

Le vrai protectionnisme.

On parle beaucoup ces temps-ci des traités de commerce. Plusieurs d'entr'eux ont été renouvelés. Chaque Etat s'est préoccupé de protéger son industrie et son agriculture. Mais comme partout il y a des mécontents et des satisfaits. Alors que nos vigneronns sont sacrifiés, les campagnards, eux, jubilent. « Enfin, pensent-ils, en se frottant les mains, on va pouvoir arrêter le flot des bœufs aux longues cornes qui nous arrivent de l'étranger. » Le consommateur, lui, pense avec mélancolie à sa pauvre bourse qui va subir de redoutables assauts.

Il ne faudrait pas croire que ce n'est que de nos jours que les gouvernements ont cherché à arrêter l'invasion des produits étrangers. Nos bons Seigneurs de Berne y avaient déjà pensé, mais c'étaient surtout les porcs qui étaient l'objet de leur tendre sollicitude. (On aimait pourtant le lard de l'autre côté du pont de Gümnenen).

En voici pour preuve la teneur d'une pièce trouvée dans les archives d'une commune du Jorat :

« Nous le Collonel George Thormann Baillif de Moudon,

» Savoir faisons que Comme il nous importe
» d'avoir tout de suite un Etat du nombre des
» Cochons grands et petits, qu'il y a dans cha-
» que Commune de notre Bailliage, et de Con-
» noître aussy la façon de penser de Chaque
» lieu, sur le nourrissage de ces Animaux, et
» le bien qu'il résulte, et pourroit resuller au
» Pays, si en élevant ou engraisant des Co-
» chons, on évitoit l'entrée des Cochons étran-
» gers. C'est sur ces points que l'honorable
» Commune de X., devra donner à son Gou-
» verneur ou préposé le plus entendu, ses
» Idées, et surtout avec le dénombrement de
» Cochons c'y dessus requis, pour envoyer le
» tout à LL. EE^{es} et pour cet effet le dit Gou-
» verneur ou préposé de Chaque Endroit se
» rendra Vendredy prochain, à 9 heures du
» matin au Chateau de Lucens, aux fins sus-
» dits; à peine de Chatiment pour le Contre-
» vant; Donné le 8 novembre 1762.»

.....Hélas! autres temps, autre méthode!
Tandis que de nos jours, on doit chercher le remède dans l'élévation des droits d'entrée, LL. EE. le cherchaient déjà dans l'amélioration des produits et pensaient que, dans le cas particulier, les lumières réunies des citoyens les plus intelligents de chaque commune n'étaient pas de trop pour les guider.

La réunion de tous ces préposés les plus entendus au château de Lucens et l'exposé des méthodes employées dans tout le bailliage de Moudon pour engraisser le plus rapidement les susdits cochons (style baillival) ne dut pas manquer d'attraits. La comparaison des divers systèmes fut certainement des plus ins-

tructives et le bon bailli, colonel Thormann, dut y ramasser un formidable appétit.

Quel fut le résultat de cette consultation? Parvint-on à arrêter l'entrée des porcs étrangers? — Nous l'ignorons. Mais nous aimons à croire qu'une ère de félicité commença pour les porcs du bailliage et que, comme le loup de la fable, ils en pleurèrent d'attendrissement. Si après cela ils ne devinrent pas gros et bien en chair, c'est qu'ils y mirent du mauvais vouloir. Et si leurs propriétaires n'envoyèrent pas au bailli Thormann, au nouvel-an suivant, qui un jambonneau, qui une aune de saucisse à rôtir ou encore quelques atriaux, ce furent des ingrats.

Autre temps, autre méthode, disions nous. Autre temps, autre style, pourrions-nous ajouter. Les ordres de Berne ne revêtent plus aujourd'hui ces formes si imprévues, si pittoresques et si savoureuses. On y a mis bon ordre.

J. T.

Carrousel et petit blanc. — Un gai compagnon, un peu lancé par le petit blanc, monte avec un ami dans une voiture de carrousel.

Quand le tour est terminé, il saute à terre, complètement étourdi.

Il sort encore deux sous de sa poche et les tend au propriétaire du carrousel.

— Mais, m'sieu, vous m'avez déjà payé.

— Je sais bien, mais prenez quand même.

— Pourquoi donc?

— Parce que je tourne toujours, ne voyez-vous pas?

Oraison funèbre. — Un apprenti cordonnier vient de perdre son maître, qui le rossait libéralement.

— Le vieux a donc cassé son tranchet? lui demande un camarade.

— Oui, son cœur et sa main ont cessé de battre.

Par-dessus le marché. — « Comment! s'écrie avec indignation une jeune musicienne, vous vous permettez de m'embrasser quand je suis au piano! Vous figurez-vous donc que mon père vous paie cinq francs l'heure pour cela?

— Oh! non, mademoiselle, je ne demande pas un sou pour les baisers.

Le fourneau conciliateur.

Pendant qu'on reconstruisait l'hôtel communal d'un de nos grands villages du Jura, la municipalité dut tenir séance dans une des salles de l'école, habituellement inutilisée.

A l'hiver, impossible d'installer un fourneau dans ce local, où les municipaux avaient déjà peine à trouver place.

Que faire?

Un des édiles eut idée de mettre le fourneau à l'extérieur, dans la cour de l'école. Un trou, percé dans une des fenêtres, donnait passage au tuyau, qui traversait la salle dans toute sa longueur et assurait ainsi, au conseil munici-

pal, une température modérée, très propice aux discussions.

Cet hiver-là fut particulièrement rigoureux. La grippe sévit avec intensité. Durant quelques semaines, il y eut désorganisation complète. Le syndic et l'huissier municipal furent atteints, comme de simples mortels.

Le vice-président de la municipalité prit la direction de la commune et ses collègues, à tour de rôle, firent le service de l'huissier.

L'intérêt public n'eut donc pas trop à souffrir du fléau qui désolait villes et campagnes.

Il n'y avait qu'un seul inconvénient. Réduits au nombre de six, trois pour le haut et trois pour le bas du village, les municipaux avaient parfois peine à se mettre d'accord. Les intérêts du haut n'étaient pas toujours ceux du bas. Dans les votations, c'était bien pis encore; ils étaient souvent trois contre trois. Et personne pour départager les voix. On n'en pouvait finir.

C'est alors que le vice-président — c'était lui déjà qui avait proposé l'installation du fourneau dans la cour — eut une idée non moins lumineuse et dont il faut le reconnaître, il tira parti de la façon la plus impartiale et la plus conforme aux intérêts de la commune.

Lorsqu'une votation ne pouvait aboutir, il disait à un de ses collègues, choisi tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre :

— Dis voi, Daniet — ou Samuëti, ou Pierre, etc. — y ne fait rien tant chaud ici. Va voi mettre une bûche ou deux dans le fourneau.

Et tandis que le municipal était dehors, on votait.

H.

Monument Juste Olivier.

Montant du fonds.	Fr. 938 —
de M. H. D.	» 10 —
de M. H. Sensine, professeur	» 10 —
Actuellement.	Fr. 958 —

On nous informe que MM. Savary et Tissot, instituteurs, qui eurent si grand succès à Mézières, il y a quinze jours, se proposent de répéter, dans d'autres localités de la région, leur intéressante conférence sur Juste Olivier. Excellente idée à laquelle nous souhaitons sincèrement tout le succès qu'elle mérite, et pour elle-même et pour l'œuvre que nous poursuivons.

Les vieilles chansons.

Maitresse au logis.

LA PETITE FILLE

On dit que j' suis une *gamine*,
Tant pis! tiens... moi, j' veux m'amuser!
Si l'on me trouve trop lutine,
Je sais l' bon moyen d' m'excuser:
J'embrasse à pincet's petit père,
A maman, gentiment, j' souris;
Alors, j' puis tout dire et tout faire,
Je suis la maitresse au logis.

LA DEMOISELLE

J'ai seize ans... ma candeur naïve
Attire et séduit tous les cœurs;
Mon babil ingénu captive,
Enchante tous mes auditeurs.

Si je voulais en mariage
Ce monsieur aux gros favoris,
Je l'aurais bien vite, je gage....
Je suis la maîtresse au logis.

LA JEUNE FEMME

Alfred fait tous les sacrifices
Pour me prouver sa passion,
Il satisfait tous mes caprices,
Il m'aime à l'adoration.
Cher époux !... Point de négligence
Dans des devoirs si bien remplis...
Je te mettrais en pénitence,
Je suis la maîtresse au logis.

LA FEMME DE QUARANTE ANS

Beaux yeux, chevelure d'ébène,
Appas fortement accusés,
Taille élancée et port de reine
Sont des charmes toujours prisés.
Chez moi, la raison seule est mûre ;
Vingt amants — mon mari compris,
Vantent mon esprit, ma tournure....
Je suis la maîtresse au logis.

LA FEMME DE SOIXANTE ANS

Tudieu ! redoutez ma colère,
Enfants, gendres, petits-enfants !
Que l'on s'étudie à me plaire...
J'ai déjà fait six testaments.
Excepté pour ma riche tante,
Mes chats et mes *toutous* chéris,
Et ma coquine de servante,
Je suis la maîtresse au logis.

EPILOGUE

L'AUTEUR A CES DAMES

Je n'ai point de petite fille,
Et je n'ai pas fixé le choix
D'une jouvencelle gentille,
Qui d'hymen me donnât les droits.
Vieille grand'mère ou jeune femme,
N'habitent point sous mes lambris ;
Pourtant, bien des fois, sur mon âme,
J'ai trouvé maîtresse au logis.

C. FOURRIER.

Un passe-temps dangereux. — Didi (qui regarde attentivement son oncle, fervent du culte de Bacchus) :

— Dis, oncle, est-ce que tu pourrais pas pyrograver avec ton nez ? R.

Acquittement.

Au tribunal, pour affaire de mœurs.

Le prévenu n'est plus jeune et a une nombreuse famille, très honorable.

L'avocat qui le défend plaide éloquemment l'innocence. Le malheureux est victime d'une odieuse tentative de chantage. Il est incapable de l'acte qui lui est imputé ; l'honorabilité de sa famille en est un éloquent témoignage. Le condamner serait une infamie, qui pèserait, jusqu'à leur heure dernière, sur la conscience de MM. les jurés. En un mot, le plaidoyer est si éloquent, si vibrant, empreint d'une telle conviction, que le représentant du ministère public se demande s'il ne se réveille pas d'un mauvais rêve. Le président et les juges se regardent, ahuris ; les jurés sont accablés sous le poids de la terrible menace qui vient de leur être lancée à la tête ; le prévenu n'y comprend plus rien. Seul, le gendarme reste impassible ; pour lui, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

En fin de compte, bénéficiant de la minorité de faveur, le prévenu est acquitté.

Dans le vestibule, l'avocat, triomphant, s'entretient avec un groupe de jurés, qui le complimentent.

L'accusé, qui n'en est pas encore revenu, s'approche de lui :

— Dites-moi, monsieur l'avocat, alors, j'en ai pour combien de temps ?

— Mais vous êtes acquitté.

— Comment?... je n'irai pas en prison?... Oh ! quel bonheur !... Oh ! merci ! monsieur,

merci ! Et, tout attendri, il tend la main à l'avocat.

Celui-ci retire brusquement la sienne et tourne le dos :

— Eh bien, il ne manque pas d'aplomb, le misérable, oser encore me tendre la main !

E.

A la recherche du champ de bataille.

Morgarten, le drame de M. Virgile Rossel, que La Muse a joué tout récemment au théâtre de Lausanne, redonne de l'actualité au récit suivant que fit, vers 1835, un voyageur français qui parcourait la Suisse primitive :

Le pasteur Bridel demandait à l'un des moines de l'abbaye d'Einsiedeln si l'image de la Vierge faisait encore des miracles : « Oui, sans doute, répondit le religieux, et le plus grand, c'est que, dans un siècle comme le nôtre, on continue à venir la visiter.

De même que les pèlerins à Einsiedeln, les patriotes suisses ne cessent d'affluer à Morgarten. Je voulais les imiter. Afin d'éviter un long détour et d'arriver plus tôt sur le champ de bataille, je pris à Rothenthurm, qui en est à une lieue, un paysan qui, malheureusement, n'avait jamais fait le chemin par lequel il se proposait de me conduire. Il résulta de sa présomptueuse confiance qu'il nous égara complètement, sur le revers de la montagne, du haut de laquelle cinquante bannis de Schwytz, déterminés à périr ou à reconquérir leurs droits de citoyens, firent rouler jadis, sur l'avant-garde de l'archiduc d'Autriche, des rochers et des troncs d'arbres qui y mirent le désordre. J'avais besoin, je l'avoue, de toute la puissance de ces intéressants souvenirs pour prendre mon parti sur le désagrément d'errer à l'entrée de la nuit, au milieu d'une épaisse forêt de sapins et sur une pente escarpée qui n'était pas tout à fait sans dangers. Mon guide, désorienté, s'efforçait de réparer sa faute en courant, à droite et à gauche, à la recherche d'un sentier frayé qui nous tirât de ce labyrinthe. D'après ses indications contradictoires, je gravissais péniblement en m'accrochant aux branches, ou bien je redescendais en me rejetant sur mon séant, me laissant glisser sur les talons et me précautionnant de mon mieux contre les risques d'une dégringolade dont il n'était pas aisé de prévoir le terme ; je ne me souciais nullement de suivre les rochers et les troncs historiques mentionnés ci-dessus.

Enfin, après nombre de marches et de contremarches, après deux heures d'efforts et d'un espoir à chaque instant trompé, et renaissant toujours, nous eûmes le bonheur de déboucher sur une belle pelouse qui nous conduisit, par une pente rapide, sur le lieu à jamais mémorable où douze cents pâtres, conduits par Aloys Reding, culbutèrent et taillèrent en pièces un corps de neuf mille chevaliers et hommes d'armes qui commandait l'archiduc Léopold d'Autriche. Guillaume Tell, d'après la chronique, combattit vaillamment aux côtés de son beau-père, Walter Furst, l'un des trois Confédérés du Rütli. L'élite de la noblesse autrichienne périt soit sous le fer des Suisses, soit écrasée par les pierres et les arbres que les vieillards et les femmes de Schwytz firent rouler du sommet des hauteurs voisines. Ainsi se trouva vérifié le mot prophétique du fou de Léopold : « Vous avez longtemps délibéré pour savoir par où vous entreriez dans le pays, mais aucun de vous n'a songé aux moyens d'en sortir. »

On a bâti sur le lieu du combat une chapelle destinée à perpétuer le souvenir de la victoire. Au-dessus de la porte est un tableau assez mal peint, et personne en le voyant ne sera tenté de dire des Suisses l'équivalent de ce qu'on a dit de César : « Il a su écrire comme il a su combattre ». Mais qu'ils se consolent, leur part est encore assez belle, et les palmes de Morgarten, de Grandson, de Morat, de Laupen, de Sempach, n'ont rien à envier aux lauriers de Salamine et de Marathon.

Dans les temps modernes, les rives du lac d'Egeri ont de nouveau été illustrées par la belle défense des républicains des petits cantons contre leurs « frères et amis » les républicains français. Les premiers étaient commandés par un Reding, digne rejeton d'une race généreuse qui s'est distinguée en temps de paix comme en temps de guerre. La courte harangue qu'il fit à ses soldats, la veille du combat, et la scène imposante dont elle fut suivie, nous reportent aux beaux temps de la Suisse :

« ...La mort, Confédérés, plutôt que la retraite. Si

vous approuvez ma résolution, que deux hommes sortent des rangs et jurent en votre nom de tenir ce engagement sacré. »

Deux hommes s'avancèrent aussitôt et, aux acclamations de tous, prêtèrent, entre les mains de leur héroïque chef, un serment auquel nul ne manqua. Les Français furent refoulés de Morgarten jusqu'au village d'Egeri, tandis que d'autres colonnes étaient repoussées avec perte à Wollerau, à Richtersweil et près d'Arth ; mais le curé d'Einsiedeln, Herzog, ayant laissé libre par sa retraite l'important passage qui était chargé de garder, les Suisses furent tournés dans leurs positions et forcés d'accepter la capitulation honorable que leur proposa le général Schauenbourg.

La chanson du ministre. — Certain pasteur d'un village du Gros de Vaud, affligé de voir trop de bancs vides à l'église, accoste un de ses paroissiens, lui disant :

— Voyez-vous, mon ami David, cela ne peut durer, personne ne vient plus au prêche. Mais je vous promets que dimanche prochain je vous dirai une chanson avec le refrain que vous connaissez tous : « Laliron, Lalira, Lalirette ! »

Au culte suivant, l'église est pleine, comme bien l'on pense. A la fin d'un sermon bien senti sur la lecture de la Bible et ses fruits, le digne pasteur s'écrie : « Oui, mes frères, heureux le jour où les pères la liront, la mènent la lira et les enfants la liront aussi. Amen ! »

Que peuvent-ils bien chanter ? — A propos du concours de coqs chanteurs :

— A quoi riment ces concours de coqs et qu'est-ce que ces volatiles peuvent bien se dire ou plutôt se chanter entr'eux ? demande madame à son mari.

Toto, sans lever le nez de son assiette :

— Mais, maman, ils chantent : « Viens, Pou poule ».

L'eau à la bouche.

Crème chocolat. — Faites dissoudre du chocolat dans de l'eau, à la proportion d'un verre par litre ; mettez-y un peu de sucre et mêlez-le avec crème de lait et jaunes d'œufs, dans la proportion de six parties de crème ou lait ; ajoutez un grain de sel ; passez cette crème et faites-la prendre au bain-marie avec du feu dessous, en observant qu'elle ne bouille point.

Crème au café. — Prenez une livre de café et pour un litre de crème ; faites-le roussir, non bruler, dans la poêle et ensuite infuser dans la crème bouillante, en ayant soin de le couvrir ; passez cette infusion ; ajoutez-y jaunes d'œufs, dans la proportion indiquée à l'article ci-dessus, sucre, un peu de sel, et faites prendre votre crème comme la précédente.

Crème au thé. — Faites infuser du thé dans de l'eau ; laissez la crème bouillante pendant une heure, et procédez du reste comme il est indiqué pour la crème au café.

Une dent, pour un soupçon

Monsieur *** a cinquante-cinq ans, bien sonnés ; sa femme en a vingt-deux ; elle est très jolie, ma foi.

M. *** est d'une jalousie excessive. Ses amis le savent et s'en amusent.

Dernièrement, on lui envoie une lettre anonyme l'informant que sa femme reçoit parfois en son absence, un jeune homme qu'elle dit être son dentiste.

M. *** en conçoit aussitôt d'horribles soupçons — injustifiés d'ailleurs — et, fou de colère, décide de surprendre la soi-disant infidèle.

Prêtant un voyage, il revient subitement un matin. On l'informe que sa femme est allée voir son dentiste.

Plus de doute, celle-ci le trompe ! Aussitôt fait-il soudainement irruption dans la chambre